

Budget primitif 2012 de St Pierre du Perray
Conseil Municipal du 10 avril 2012
Intervention de Catherine Aliquot-Vialat

Nous constatons qu'une nouvelle fois nous allons avoir à nous prononcer sur le Budget Primitif (BP) de l'année en cours alors même que nous n'avons pas voté le Compte Administratif (CA) de l'année précédente. **Nous sommes dans le plus grand flou quant aux soldes reportés.** Il faudrait arriver à voter le CA avant de faire le BP (éventuellement dans la même séance de Conseil municipal).

L'addition des comptes 611-contrats de prestations de services, 012-charges de personnel et 6554-contribution aux organismes de regroupements donne un montant dans le BP 2012 **en augmentation de 19,35%** par rapport au CA 2010.

Cela correspond aux charges de personnel, traitées en interne, sous-traitées ou payées à des organismes tel le SIPEJ (Syndicat Intercommunal pour l'Enfance et la Jeunesse).

Les articles correspondant aux catalogues et imprimés, publications et frais divers de publicité **augmentent eux de 65,68%** entre le CA 2010 et le BP 2012.

Les Budgets Fêtes et cérémonies plus Réceptions augmentent quant à eux de 166% entre le CA 2010 et le BP 2012, passant de 36225 € à 96540€.

En 2012, les élus majoritaires de St Pierre du Perray semblent vouloir mener « la vie de château ». Ces prévisions de dépenses somptuaires paraissent bien incongrues quand les ménages se serrent la ceinture.

Le prix de la restauration scolaire passe de 380994€ à 544800€, soit une **augmentation de 43%**. Bien qu'il y ait plus d'enfants dans les cantines, cette augmentation entre les chiffres du CA 2010 et le BP 2012 nous semble très élevée.

D'une manière générale, nous constatons toujours que **nos dépenses réelles de fonctionnement par rapport à la population restent élevées, + 30% par rapport à la moyenne de la strate.**

Sur le plan des Investissements, leur nature et la classification de leur urgence restent discutables. Et le Financement est grandement assuré par l'emprunt (600000€). Il ne faut pas trop obérer l'avenir.

Dégager des excédents au niveau du fonctionnement permettrait de réduire le recours à l'emprunt.